

COMMISSION D'APPEL COMPTE RENDU D'ACTIVITES - SAISON 2024/2025

Sous la présidence de : M. Nicolas SAUVAGE.

Membres de la commission : MM. Patrick BAILLEUL, Jean-Louis BAZIN, Francis FRAMMERY, Dominique HURTEVENT et Jean-Pierre TARTARE.

La commission étudie les appels interjetés par les clubs à propos des décisions des commissions du District dans le respect de l'article 152 des règlements du District Côte d'Opale.

Pour la saison 2024–2025, la commission s'est réunie à 13 reprises pour étudier 23 dossiers à caractère disciplinaire et 10 dossiers à caractère juridique. Sur un si mince échantillon, des statistiques sur le nombre de décisions confirmées ou réformées (avec aggravation ou réduction de la sanction) ne présenteraient aucun caractère de significativité.

Si la commission d'appel est à la disposition des clubs pour le réexamen d'un dossier, elle juge les faits sur la même base réglementaire que les commissions de première instance. L'immense majorité des réformes de décision sont la conséquence d'un apport d'information(s) qui n'avai(en)t pas été mise à disposition de la commission de première instance, notamment la commission de discipline : bon nombre d'appels (et leurs frais consécutifs) auraient pu être évités par une réponse à convocation, une demande d'audition ou la fourniture d'un rapport écrit à la commission de première instance.

La commission remercie :

Les personnes entendues lors des auditions pour la qualité et la courtoisie des échanges,

Le comité directeur du District pour sa confiance,

Le personnel du District pour le support administratif et logistique,

La précédente commission pour le partage d'expérience lors du passage de relais en début de saison.

M. Jean-Louis BAZIN
Secrétaire de la Commission

M. Nicolas SAUVAGE
Président de la Commission